

**Zeitschrift:** Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

**Herausgeber:** Le messager suisse

**Band:** 27 (1981)

**Heft:** 11

**Artikel:** La Suisse au fil des jours

**Autor:** Dubacher, Danièle

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-848527>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# La Suisse au fil des jours

par Danièle Dubacher

- L'affaire Epurex, Société spécialisée dans le traitement des eaux usées, s'est terminée (sauf recours) par la condamnation de son ancien directeur J.-J. Ott à 3 ans et demi de réclusion.
- L'armée suisse invite 200 invalides à passer des vacances à l'hôpital de Melchtal.
- L'initiative du P.O.C.H., visant à abaisser à 62 ans pour les hommes et à 60 ans pour les femmes l'âge donnant droit à l'AVS, est lancée. Les auteurs devront récolter 100'000 signatures jusqu'au 1<sup>er</sup> mars 1983.
- Crossair, compagnie aérienne privée, ouvre une troisième liaison quotidienne entre Genève et Lugano.
- Claude Nicollier, 1<sup>er</sup> astronaute suisse, renonce à faire partie de Spacelab-1. Il assure ainsi son avenir d'astronaute de carrière. Sa formation continue.
- Les écoles suisses (19, réparties dans 10 pays) doivent à nouveau tendre la main afin de s'auto-financer pour 5 % ; si elles n'y arrivent pas, les subventions de la Confédération seront réduites.
- L'ambassadeur Erick Lang, dont tout le monde a entendu parler lors de l'affaire des otages américains à Téhéran, a quitté ce pays à destination de l'Algérie où il a été nommé.
- Premier anniversaire de l'ouverture du tunnel routier du St-Gothard. Les touristes sont contents mais la Léventine étouffe.
- Le Tessin se retrouve en situation de catastrophe. Des orages violents ont provoqué crues, inondations et éboulements en divers endroits.
- Pierre Aubert, notre ministre des Affaires étrangères, sera vraisemblablement vice-président du Conseil fédéral en 1982.
- Hirokuni Kabuto, habitant Chiba au Japon, a fondé une revue littéraire intitulée « Romandie », ainsi qu'un Cercle d'études de la civilisation romande.
- Concernant l'interruption de grossesse, le Conseil des Etats refuse aux cantons la possibilité d'introduire la solution du délai.
- Radio Lora, nouvel émetteur clandestin, diffuse tous les soirs de 18 à 24 heures des émissions dans la région zurichoise.
- Une pétition anti-Rawyl (tunnel reliant le Simmental au Valais central) a été déposée. 106'000 signatures ont été recueillies.

d'une vingtaine de pages consacrées à la reproduction et à la sexualité.

- Les Editions Ringier lancent 2 nouveaux magazines en Suisse : « Die Woche » (44'000 exemplaires) et « L'Hebdo » (10'000 exemplaires).
- Le 62<sup>e</sup> Comptoir suisse ouvre ses portes. Hôtes d'honneur : canton de Berne, Algérie, Sri Lanka, Philippines. Une journée est consacrée au W.W.F. qui fête ses 20 ans. L'armée a l'occasion de se présenter sur 12'000 m<sup>2</sup>.
- Le Conseil fédéral se déclare opposé à la création de milices privées pour le maintien de l'ordre.
- Fête du peuple jurassien à Moutier. Thème politique : la conquête du Jura Sud.
- A Genève, conférence sur les peuples autochtones. Indiens d'Amériques et arborigènes fraternalisent.
- Le Dr Pierre Bastien (France) essaie de démontrer à Genève qu'il a trouvé un remède pour les cas d'empoisonnement par amanites phalloïdes. Dans les locaux de la TV romande, il a avalé 70 g de ces champignons et a survécu. Une dose de 50 g est mortelle.
- Le Tessin est de nouveau sous les feux de la rampe à l'occasion d'un procès bancaire. Francesco Ambrosio est accusé d'avoir escroqué plus de 120 000 000 de francs suisses à la Banco di Roma per la Svizzera de Lugano.
- Le Valais s'apprête à toucher 75 000 000 de francs pour l'aide aux régions de montagne.
- Un nouveau projet de Lex Flurger :
  - limiter l'emprise étrangère sur le sol suisse,
  - responsabilité accrue aux cantons,
  - l'acquisition d'appartements de vacances fait l'objet d'une limitation précise.
- Le Comité international de la Croix-Rouge recevra pour 1981 une participation de 3 000 000 de dollars de la part des U.S.A.
- L'initiative de M. Franz Weber « pour la suppression de la vivisection » a été déposée avec près de 155 000 signatures trois mois avant l'échéance du délai.
- Edmond Kaiser décide de lutter contre les pirates qui attaquent les Boat People. Protection leur sera apportée par avion et bateau.
- L'institut de géographie de l'Université de Berne organise pendant 2 mois une étude des vents. 2000 volontaires guettent trois fois par jour les mouvements d'une girouette de fortune, panache de fumée d'usine ou volutes s'échappant de leur pipe ; direction et vitesse du vent sont alors inscrites sur le formulaire ad hoc.
- Les parlementaires genevois ont décidé à l'unanimité de renforcer les effectifs de police. 178 emplois seront mis au concours.
- Les caves Provins-Valais lancent l'idée d'un musée de la vigne. La vocation de celui-ci sera historique et didactique avant d'être touristique.